

## Dépêche AEF : Exclusion numérique : le gouvernement annonce 15 M€ pour "la continuité éducative dans les quartiers prioritaires"

4-5 minutes

---

Pour "renforcer la continuité éducative dans les quartiers prioritaires en appui des actions menées par les collectivités et les associations", le gouvernement annonce, le 20 avril 2020, un budget de 15 M€. Cette mesure doit permettre en particulier de procéder à l'achat de matériel informatique, et de doubler le nombre d'élèves suivis par mentorat. Jean-Michel Blanquer et le ministre chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, souhaitent appuyer l'effort sur l'équipement numérique par un accompagnement scolaire avec du tutorat, ainsi que par un soutien d'associations.





Portrait du ministre Jean-Michel Blanquer, au Ministère de l'Éducation Nationale, le lundi 29 mai 2017 - © Philippe DEVERNAY Ministère de l'Education nationale.

Le plan de 15 M€ pour "renforcer l'accès numérique à l'éducation et l'accompagnement par le tutorat" permettra de consacrer plus de 9 M€ pour l'achat de tablettes et clés 4G. Ce budget sera pris sur le programme des cités éducatives ([lire sur AEF info](#)). Les équipements pourront être remis par l'intermédiaire des établissements scolaires, des associations et des collectivités. Le ministère de l'Éducation nationale estime à environ 5 % la part des familles ne disposant pas des conditions matérielles suffisantes pour une connexion à internet des élèves ([lire sur AEF info](#)).

La fracture numérique étant particulièrement synonyme de décrochage scolaire dans le contexte de confinement généralisé, Jean-Michel Blanquer et Julien Denormandie souhaitent "amplifier de façon inédite le soutien apporté aux grands acteurs associatifs spécialisés dans le tutorat et le mentorat". Le gouvernement vise un objectif de 30 000 élèves accompagnés d'ici juillet, soit le double de ceux actuellement suivis par ces associations qui bénéficieront donc d'un financement de 1 M€. Un "appel au volontariat" est lancé vers les jeunes en service civique et les bénévoles en général.

5M€ pour soutenir les associations de proximité

Un fonds de 5 M€ est aussi prévu pour soutenir l'action des associations dans les quartiers ciblés par les politiques prioritaires de la ville. Selon les ministères, cette mesure doit permettre de "soutenir l'action au quotidien de ces acteurs de proximité et faire face aux dépenses de fonctionnement nécessaires à leur pleine mobilisation durant toute la période de crise".

Par ailleurs, dans [une interview au Parisien](#) publiée le 19 avril 2020, Jean-Michel Blanquer est revenu sur le partenariat noué avec La Poste autour du principe de continuité éducative ([lire sur AEF info](#)). Il signale que 21 000 établissements se sont inscrits au service d'envoi des devoirs par courrier lorsque l'élève ne dispose pas d'accès numérique. Le ministre assure que la capacité est de 15 000 envois quotidiens. Concernant le dispositif de soutien scolaire initié par la Dgesco ([lire sur AEF info](#)) pour les vacances de printemps, Jean-Michel Blanquer se félicite qu'il ait bénéficié à 87 600 élèves avec une perspective de 250 000 d'ici la fin des congés.

**Les "états généraux du numérique éducatif" à l'automne**

Poitiers devrait bien accueillir un colloque dédié au numérique avant la fin de l'année. Le premier "forum international du numérique pour l'éducation" [In-FINE](#), soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, devait initialement se tenir en juin, mais a été repoussé d'un an pour cause de crise sanitaire ([lire sur AEF info](#)). Pour autant, le ministre Jean-Michel Blanquer réitère auprès du [Parisien](#) sa volonté d'organiser "à l'automne", toujours à Poitiers, des "états généraux du numérique éducatif" ([lire sur AEF info](#)). Il s'agira de mobiliser les acteurs de l'école pour échanger sur les usages constatés en période de confinement et "pas de simplement se fixer des ambitions matérielles".